

Gestion de l'eau

L'EAU POTABLE AU CŒUR DES PRIORITÉS MUNICIPALES POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 27 avril 2026 – Jeudi dernier, en point de presse, la Ville de Saint-Hyacinthe a présenté le bilan de l'utilisation de l'eau potable pour l'année 2024, ainsi que les mesures mises en place afin d'assurer une gestion responsable et durable de cette ressource essentielle.

Pour la prochaine décennie, le message est clair : l'eau potable doit s'imposer comme une priorité municipale incontournable afin de garantir un approvisionnement fiable et durable à l'ensemble de la population.

Résultats de 2024

Rappelons que la Ville de Saint-Hyacinthe participe à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable du gouvernement du Québec, qui vise essentiellement à mesurer la consommation d'eau, réduire le gaspillage et mieux entretenir les réseaux.

Pour évaluer la performance de l'utilisation de l'eau potable, deux indicateurs sont analysés : la consommation résidentielle et les pertes liées aux fuites dans le réseau.

Selon les résultats du rapport annuel produit au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, les données de 2024 sont encourageantes en matière de consommation résidentielle. Avec une moyenne de 156 litres par personne par jour, la consommation à Saint-Hyacinthe se situe nettement en deçà de la moyenne canadienne, établie à 215 litres par personne par jour.

« C'est un résultat encourageant. Il démontre que les mesures mises en place pour réduire la consommation d'eau potable, combinées à nos efforts de sensibilisation, portent fruit. Je suis convaincu qu'on peut faire encore mieux au cours des prochaines années », souligne le maire de Saint-Hyacinthe, monsieur André Beauregard.

En ce qui concerne les pertes dans le réseau, les résultats demeurent toutefois plus préoccupants. L'indice de fuite de Saint-Hyacinthe s'établit à 5,5, alors que l'objectif est de 3,2. Cette situation s'explique notamment par le fait que certains ICIA (industries, commerces, institutions et entreprises agricoles) ne sont pas munis de compteurs, ou encore par la présence de compteurs vieillissants qui peuvent sous-estimer la consommation réelle.



« Les pertes d'eau associées au réseau d'aqueduc sont en partie surestimées, puisque toute l'eau consommée n'est pas entièrement mesurée à ce jour. C'est pourquoi nous devons poursuivre l'installation de compteurs dans les ICIA afin d'obtenir des données plus précises et représentatives », ajoute le maire Beauregard.

Réouverture des ententes intermunicipales

Actuellement, la Ville de Saint-Hyacinthe fournit de l'eau potable à six municipalités voisines : La Présentation, Saint-Damase, Saint-Dominique, Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Pie et Saint-Simon.

Certaines de ces municipalités sont liées par des ententes formelles, tandis que d'autres ne disposent pas encore de cadres contractuels définis. La Ville souhaite donc ouvrir ou renégocier ces ententes afin qu'elles reflètent davantage les réalités actuelles.

« Ce n'est pas un secret, nous faisons face à des enjeux de capacité. Assurer l'approvisionnement en eau potable des municipalités voisines avant d'avoir pleinement sécurisé notre propre offre n'est pas le choix le plus prudent. Chaque litre d'eau exporté peut limiter notre capacité de développement. Sans eau potable, il n'y a pas de développement, pas de nouveaux projets et pas d'avenir viable pour Saint-Hyacinthe. Il s'agit d'un enjeu environnemental, certes, mais aussi d'un enjeu financier et de développement », ajoute le maire André Beauregard.

Une restructuration au Service du génie pour assurer le succès des projets liés à l'eau

Puisque la gestion de l'eau potable constitue une priorité pour Saint-Hyacinthe, une restructuration du Service du génie s'impose afin d'assurer la réussite des projets liés aux infrastructures d'eau au cours des prochaines années.

Cette réorganisation prévoit notamment l'ajout d'un poste de directeur adjoint – planification et gestion des actifs et d'une nouvelle Division des grands projets en gestion de l'eau et des actifs.

Deux postes structurants seront également créés au sein de cette Division : un chef des grands projets en gestion de l'eau et en planification des actifs, ainsi qu'un poste contractuel de chef de projets au bureau de projets. Ces ajouts permettront notamment de soutenir la réalisation du projet d'augmentation de capacité de l'usine de filtration prévue au cours des prochaines années.

« Les projets liés aux infrastructures d'eau dans notre PQI ont doublé au cours des trois dernières années. Le Service du génie gère désormais des dossiers de plus en plus nombreux, complexes et structurants, et cette tendance se poursuivra. Pour atteindre nos objectifs et respecter les



exigences de conformité, ces investissements devront encore augmenter de façon significative », souligne le maire André Beauregard.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300